



Demande de communication

Organisme (association, service...) :

Nom :

Nom du président ou du responsable :

Adresse :

Téléphone :

Courriel (impératif pour réponse) :

Evénement :

Intitulé :

Date(s) :

Horaire(s) :

Lieu :

Tarif(s) :

Demande :

- **Panneaux lumineux** (parution une semaine avant l'événement)
- **Site internet de la Ville**
- **Bulletin d'informations municipales**
- **Autre(s) :**

.....
.....
.....
.....

Visa de la direction de la communication :

Date et signature du demandeur :

Ce document est à retourner en mairie soit par courrier à l'adresse suivante :
Mairie de Plérin- BP 30310- 22193 Plérin Cedex, soit par courriel à communication@ville-plerin.fr

Direction de la communication – 02 96 79 82 34

Votre demande est à effectuer au minimum trois semaines avant l'événement.